



SNUipp-FSU 68

19 boulevard Wallach

68100 MULHOUSE

Tél : 03 89 54 92 58

Mail : snu68@snuipp.fr

Site internet : <http://68.snuipp.fr/>

Page Facebook : <http://www.facebook.com/snuipp.fsu>



Compte rendu du comité académique de suivi des rythmes scolaires

Mardi 28 janvier 2014

M. le Recteur préside la séance.

Présents :

Administration et associations : M. le Recteur, Mme l'Inspectrice d'académie-DASEN du Bas-Rhin, des IEN. Des représentants des parents d'élèves, des représentants des collectivités territoriales

Organisations syndicales : Elus du personnel du SNUipp-FSU 67 et 68, de la CFDT et de l'UNSA.

Déclaration liminaire

Seul le SNUipp-FSU avait préparé une déclaration. La lire sur le site dans le document annexe

Compte-rendu de la séance :

Le recteur ouvre la séance en expliquant qu'il faut impérativement réussir la généralisation de la réforme. Il en souligne les enjeux : une nouvelle organisation du temps scolaire qui vise une meilleure réussite des élèves et à raccourcir la journée la plus longue d'Europe (les journées de classe de 5 h 45 min représentent une avancée certaine par rapport à l'existant !... NDLR).

A ce jour, pour 90 % des communes, au moins un projet d'horaires est remonté.

75% des projets peuvent être validés.

Un blocage persiste pour 10% des communes.

Le 31 janvier 2014, les propositions des maires/des conseils d'école seront soumises à avis des IEN. En cas de divergences, ils auront pour mission de rapprocher les points de vue.

Un premier train de décision interviendra **fin avril**. Il restera alors un mois pour traiter les cas « plus complexes ». **Pas d'obligation de réunir un conseil d'école extraordinaire.**

Début juin, tous les projets devront être bouclés.

La « cohérence de territoire » sera impérativement recherchée.

Le SNUipp-FSU demande pourquoi l'administration s'arcboute sur cette cohérence territoriale ... pas de réponse.

Le SNUipp-FSU rappelle que l'ancien Recteur avait dit qu'elle serait vigilante pour que les collègues aient des locaux disponibles dans les écoles pour travailler si les classes sont utilisées pour les temps péri-éducatifs.

Le SNUipp-FSU demande que pour une réunion suivante l'étude sur les pics d'attention soit fournie aux membres du comité.

L'objectif de cette réunion du comité de suivi est de donner une image objective de la situation.

Les représentants des associations de Maires du Bas-Rhin et du Haut-Rhin demandent qui est responsable au moment de la passation entre l'école et les temps péri-éducatifs et sont très inquiets.

Exemples présentés par l'administration

Bas-Rhin

Strasbourg : 54 écoles maternelles, 53 écoles élémentaires et primaires.

La municipalité a retenu le scénario qui proposera des NAP (Nouvelles Activités Péri-éducatives) aussi pour les écoles maternelles.

Le SNUipp-FSU pose alors 3 **questions** :

1- Les propositions alternatives des conseils d'école seront-elles prises en compte ?

2- La municipalité projette d'alterner les journées courtes et les journées longues. Tous les enfants de l'école termineront-ils à la même heure le même jour ou bien est-il prévu que la moitié des élèves soit concernée par les NAP pendant que l'autre moitié est en classe ?

3- Comment les locaux seront-ils partagés entre les activités péri-scolaires et les temps d'APC ? Les enseignants disposeront-ils d'une salle pour travailler ?

Réponses apportées par l'administration (recteur, DASEN et IEN) :

1- Il faut permettre à la municipalité de mettre en place sereinement ce qu'elle veut pour les enfants.

L'Inspectrice d'académie tranchera donc en faveur de la proposition de la mairie.

Cela conforte la position du SNUipp-FSU qui réclame toujours un autre décret. Faire croire que le décret actuel permet la prise en compte des avis des conseils d'école est un mensonge !

2- L'Education nationale a fait des propositions à la mairie pour que toute l'école, en même temps, suive les mêmes horaires. (Souhaitons que la proposition de l'Education nationale soit entendue... NDLR)

3- Le problème de l'occupation des locaux sera réglé par le GEL. Toutefois, un IEN ajoute qu'en visitant les stages de remise à niveau pendant les vacances, il a souvent constaté que les élèves et les enseignants se regroupaient dans les classes. Il accorde donc toute sa confiance aux enseignants qui sauront mutualiser. (Ce qui concrètement aboutira dans nombre d'écoles à entasser dans une seule pièce les enseignants et les enfants pour l'heure d'APC. NDLR)

Haguenau : 12 écoles maternelles, 10 écoles élémentaires ou primaires qui travailleront le mercredi matin.

Les horaires retenus seraient les suivants :

maternelle : 8 h 25 – 11 h 45 / 13 h 55 – 15 h 45

élémentaires : 8 h 10 – 11 h 30 / 13 h 40 – 15 h 30

Schiltigheim : 11 écoles qui travailleront le mercredi matin.

Les horaires retenus seraient les suivants :

maternelle : 8 h 20 - 11 h 35 / 13 h 50 – 15 h 50 (mercredi matin : 8 h 20 – 11 h 20)

élémentaire : 8 h 30 – 11 h 45 / 14 h – 16 h (mercredi matin 8 h 30 – 11 h 30)

L'IEN a considéré que : « le niveau de concertation était suffisant pour émettre un avis favorable. Que certains s'émeuvent n'est pas anormal en période électorale. Il faut maintenant se mettre au travail pour une offre éducative de qualité. »

Le recteur renchérit en expliquant qu'il faut mettre un terme aux intérêts corporatistes pour un malheureux quart d'heure de pause méridienne.

Illkirch : les horaires sont harmonisés.

8 h 45 – 12 h (y compris le mercredi) / 14 h – 16 h (le vendredi se termine à 15 h 45)

Sélestat : ville et communauté de communes. Le mercredi sera travaillé.

8 h – 11 h 30 / 13 h 30 – 15 h 30

mercredi matin : 8 h – 10 h et APC de 10 h à 11 h.

La présidente de la FCPE intervient alors pour protester qu'un travail titanesque a été mené avec les enseignants et les parents, et aucun compte n'en a été tenu. Les enseignants et les parents ont le sentiment que leur parole est bafouée.

Le SNUipp-FSU a constamment informé l'ensemble des enseignants sur le fait que 'avis du conseil d'école est consultatif...les communes en tiennent compte...ou pas !

Les organisations syndicales qui ont fait croire le contraire aux collègues les ont tout simplement leurrés !

Haut-Rhin

Mulhouse : le SNUipp-FSU en tant que membre du conseil participatif se pose des questions sur la synthèse : *début le matin à 8h, pas de TAP pour les maternelles*

A la demande des enseignants, on s'oriente vers des APC en fin de matinée.

Saint-Louis : l'administration vante la concertation qui a abouti rapidement à des horaires en mentionnant que l'élaboration du PEDT est en cours. Rien sur la mise en place des NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) pourtant les propositions actuelles de la commune ne sont pas acceptables en l'état.

Horaires : 8h-11h30 / 13h30-15h15 mercredi 8h-11h

Colmar Le maire, Gilbert Meyer, a refusé de faire des propositions et affirme qu'il n'appliquera pas la réforme. L'IEN de la circonscription, après consultation des conseils d'école, a proposé des horaires (8h30-12h / 13h45-15h30 mercredi 8h30-12h) avec la demi-journée supplémentaire le mercredi matin. Ces derniers s'appliqueront en l'état à la rentrée 2014 si le maire reste sur la même ligne.

Si un conseil d'école fait une autre proposition il y aura possibilité de modifier les horaires à la marge.

Le SNUipp-FSU intervient pour les écoles qui accueillent des élèves de -3ans qui commencent actuellement à 13h. Les écoles devraient pouvoir maintenir leurs horaires.

Guebwiller

Le collège s'aligne sur les écoles en basculant ses cours du samedi au mercredi.

Horaires : 8h-11h30 / 13h30-15h15 mercredi 8h-11h

PEDT en cours d'élaboration ...

Riedisheim

Horaires

EE 8h-11h30 / 13h30-15h15 mercredi 8h-11h

EM 8h30-11h30 / 13h45-16h mercredi 8h30-11h30

PAS de NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) pour les maternelles encore une fois

Samedi matin : Le SNUipp-FSU est intervenu pour dénoncer les pressions qui s'exercent sur les communes et les écoles pour les dissuader de choisir le samedi matin.

Le SNUipp-FSU rappelle que les chronobiologistes et l'académie de médecine préconisent le samedi matin.